

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 11 décembre 2007, à 19 h à l'édifice municipal.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présidée par le maire, Stephen C. Harris

Sont présents:

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)
Aimé Sabourin, conseiller, District des Prés (District 2)
Vincent Veilleux, conseiller, District du Parc (District 4)
René Morin, conseiller, District des Lacs (District 6)

Est aussi présente:

Michel Trudel, Directeur général et secrétaire-trésorier adjoint

Absences motivées:

Suzanne Pilon, conseillère, District de la Rive (District 3)
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)

La séance débute à 19h15.

Aucune personne présente dans la salle.

**ORDRE DU JOUR
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
11 DÉCEMBRE 2007**

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions – Budget
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption du budget 2008
5. Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisation
7. Adoption des taux d'imposition pour l'année 2008
8. Publication – Budget 2008
9. Ajournement de l'assemblée

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Selon l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Le 11 décembre 2007

3. 2007-MC-R554 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller Vincent Veilleux

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session ordinaire du conseil du 11 décembre 2007 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Discours du maire sur le budget 2008.

4. 2007-MC-R555 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2008

IL EST

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller Vincent Veilleux

ET IL EST RÉSOLU QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2008 et le plan triennal d'immobilisations tel que déposé:

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus

Taxes	6 868 760 \$
Païement tenant lieu de taxes	81 820 \$
Autre revenus de sources locales	930 825 \$
Transferts	318 595 \$

Total des revenus 8 200 000 \$

Dépenses

Administration générale	1 255 410 \$
Sécurité publique	1 817 435 \$
Transport	1 864 585 \$
Hygiène du milieu	1 006 540 \$
Aménagement, urbanisme et développement	651 255 \$
Loisirs et culture	621 925 \$
Frais de financement	216 735 \$
	<u>7 433 885 \$</u>

Autres activités financières

Remboursement de la dette à long terme	518 585 \$
Activités d'investissement	306 165 \$
	<u>824 750 \$</u>

Le 11 décembre 2007

Affectation

Affectation du surplus accumulé (70 000 \$)
Remboursement annuel du fond de roulement 11 365 \$
(**58 635 \$**)

Total des dépenses **8 200 000\$**

Adoptée à l'unanimité

5. **2007-MC-R556 ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2008**

ATTENDU QUE ce conseil peut maintenant, suivant l'adoption du règlement 247-03, procéder annuellement à l'adoption des taux d'imposition par simple résolution:

IL EST

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller Vincent Veilleux

ET IL EST RÉSOLU QUE ce conseil adopte les taux d'imposition suivants pour l'année 2008, à savoir:

Taux foncier – catégorie résiduelle

Taxe foncière générale **0.8938 du 100\$ d'évaluation**

Autres taxes unitaires

Les autres taxes unitaires suivantes seront facturées selon les modalités prévues à leur règlement respectif:

Matières résiduelles résidentielles (266-04)	197,04 \$
Matières résiduelles commerciales (266-04)	200,35 \$
Taxe générale -règlement d'emprunt secteur Lafortune (214-02)	8 \$
Taxe générale- règlement d'emprunt Romanuk (96-95)	6,61 \$
Taxe générale- règlement d'emprunt École communautaire (264-04)	23,51 \$
Taxe générale-règlement d'emprunt indicateur de numéro civique	35 \$
Taxe de secteur règlement d'emprunt secteur Lafortune (214-02)	224,43 \$
Taxe de secteur règlement d'emprunt Romanuk (96-95)	137,71 \$
Taxe de secteur règlement d'emprunt Paiement/St-Amour (157-99)	111,69 \$
Taxe de secteur règlement d'emprunt Portneuf, Montmagny et Mont-Laurier (232-03)	330,04 \$
Taxe de secteur règlement d'emprunt Ste-Élisabeth (265-04)	8,40 \$ par 100 000 \$
Taxe de secteur règlement d'emprunt Pink et autres (279-05)	160,91 \$
Taxe de service secteur Lafortune (226-03)	200 \$
Taxe de secteur Secteur Moncerf (326-07)	317,95 \$
Taxe de secteur Secteur Marie-Claude, Napierville et Hélie(325-07)	106,35 \$

Le 11 décembre 2007

Taux foncier – catégorie des immeubles non-résidentiels

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et toutes créances dues à la Municipalité est fixé à 12 % pour cent l'an.

Frais d'administration pour ordre de paiement sans provision

Une somme de 25 \$ sera réclamée aux contribuables ayant émis des ordres de paiement sans provision.

Le taux des taxes de services et de secteur peut être ajusté en fonction des unités inscrites au rôle au 1^{er} janvier 2008.

Adoptée à l'unanimité

6. 2007-MC-R558 PUBLICATION - BUDGET 2008

IL EST

Proposé par le conseiller René Morin

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE le document explicatif sur le budget 2008 et le plan triennal d'immobilisations tels que présentés par le maire soient publiés dans l'Écho de Cantley.

Adoptée à l'unanimité

7. 2007-MC-R558 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST

Proposé par le conseiller René Morin

Appuyé par le conseiller Michel Pélissier

ET IL EST RÉSOLU QUE la session ordinaire du conseil municipal du 11 décembre 2007 soit levée à 19h25.

Adoptée à l'unanimité

Stephen C. Harris
Maire

Michel Trudel
Directeur général et
secrétaire-trésorier adjoint